

Helios Ventilateurs

NOTICE DE MONTAGE ET D'UTILISATION N° 19102.002



Unité de ventilation **ELS-V..** avec façade intérieure.

Compatible avec
l'ensemble des boîtiers
ELS pour montage en
apparent ou encastré.



DIE MARKE DER PROFIS

Sommaire

CHAPITRE 1. PRESENTATION ELS-V.	Page 1
1.0 Présentation: unité de ventilation ELS avec façade intérieure et accessoires ELS	Page 1
1.1 Les composants ELS	Page 1
1.2 Présentation de la gamme	Page 1
1.3 Caractéristiques techniques	Page 1
CHAPITRE 2. INFORMATIONS GENERALES	Page 2
2.0 Informations importantes	Page 2
2.1 Précautions et consignes de sécurité	Page 2
2.2 Demande de garantie – Réserves du constructeur	Page 2
2.3 Réglementation – Normes	Page 2
2.4 Réception de la livraison	Page 2
2.5 Stockage	Page 2
2.6 Domaine d'utilisation	Page 2
2.7 Performances	Page 2
2.8 Généralités	Page 3
2.9 Sécurité	Page 3
2.10 Raccordement électrique	Page 3
2.11 Pièces de rechange	Page 3
2.12 Conformité	Page 3
CHAPITRE 3. MONTAGE DE L'UNITÉ DE VENTILATION	Page 4
3.0 Préparation de l'unité de ventilation ELS-V.. + kit déflecteur ELS-ARS (option)	Page 4
3.1 Montage de l'unité de ventilation ELS-V..	Page 4
3.2 Montage de la façade intérieure	Page 5
3.3 Montage du détecteur de présence ELS-VP (option)	Page 6
3.4 Montage de l'hygrostat ELS-VF.. (option)	Page 6
CHAPITRE 4. MAINTENANCE / ENTRETIEN	Page 7
4.0 Recommandations destinées au personnel de maintenance	Page 7
4.1 Filtre permanent	Page 7
4.2 Démontage de l'unité de ventilation	Page 8
4.3 Recommandations à destination des utilisateurs	Page 8
CHAPITRE 5. ELECTRONIQUE	Page 9
5.0 Ouverture de la boîte à bornes	Page 9
5.1 Carte électronique	Page 9
5.2 Unité de ventilation ELS-V..	Page 10
5.3 Unité de ventilation ELS-VN.. avec temporisation	Page 10
5.4 Unité de ventilation ELS-VNC.. avec temporisation et intervalles de relance	Page 10
5.5 Unité de ventilation ELS-VP.. avec capteur de mouvement intégré	Page 10
5.6 Unité de ventilation ELS-VF.. avec hygrostat électronique	Page 10
5.7 Dysfonctionnements	Page 11
5.8 Schémas de branchement pour l'ensemble des types ELS-V... Cocher le schéma adéquat!	Page 12
5.9 Schéma de branchement pour ELS-V..	Page 13



Tri correct de ce produit (Appareillage électronique)

Le sigle présent sur ce produit et sur la notice de montage et d'utilisation indique, qu'en fin de vie, celui-ci ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères classiques. Ne mettez pas cet appareil avec les autres déchets pour ne pas nuire à l'environnement, ni à la santé publique suite à un recyclage d'ordures non contrôlées. Recycler cet appareil pour encourager la récupération efficace des ressources.

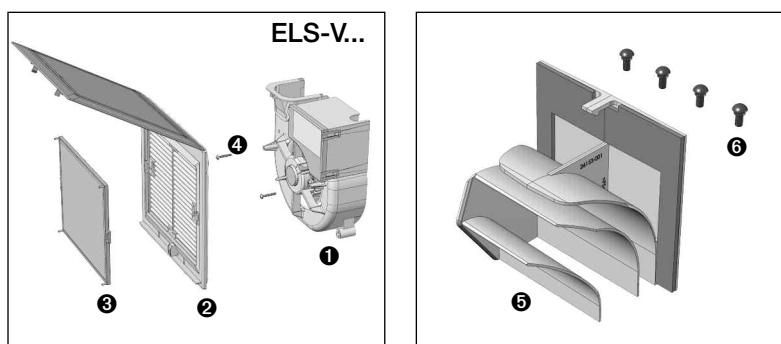
Le particulier devrait contacter le revendeur, chez lequel ce produit a été acheté, ou les autorités compétentes, pour s'informer de la meilleure façon de recycler l'appareil.

Les utilisateurs professionnels devraient s'adresser à leurs fournisseurs et consulter les modalités du contrat de vente. Ce produit ne doit pas être trié avec les autres déchets industriels

CHAPITRE 1

ELS-V. PRESENTATION

1.0 Présentation : unité de ventilation ELS avec façade intérieure et accessoires ELS



ELS-ARS

Kit déflecteur, à monter sur ELS-V...
Pièce d'adaptation pour rejet vers l'arrière (Accessoire)
N° Réf. 8185

PAGE 5

1.1 Les composants ELS

- ❶ **Unité de ventilation** – Volute spiralée avec ventilateur, platine électronique et connecteur à broches
- ❷ **Encadrement avec façade lisse montée sur charnières** – inclus logement pour filtre et témoin d'encrassement.
- ❸ **Filtre permanent**
- ❹ **2 x vis = 25 mm, 2 x vis = 40 mm**
- ❺ **Kit déflecteur ELS-ARS** – pour rejet vers l'arrière
- ❻ **Rivets plastique** – uniquement pour montage sur boîtier ELS-GUBA

1.2 Présentation de la gamme

ELS-V 60	N° Réf. 8131
ELS-V 100	N° Réf. 8132
ELS-V 60/35	N° Réf. 8133
ELS-V 100/60/35	N° Réf. 8136
ELS-VN 60 (avec temporisation intégrée)	N° Réf. 8137
ELS-VN 100 (avec temporisation intégrée)	N° Réf. 8138
ELS-VN 60/35 (avec temporisation intégrée)	N° Réf. 8139
ELS-VN 100/60 (avec temporisation intégrée)	N° Réf. 8141
ELS-VNC 60 (avec temporisation et intervalles de relance programmables)	N° Réf. 8143
ELS-VNC 100 (avec temporisation et intervalles de relance programmables)	N° Réf. 8144
ELS-VP 60 (avec capteur de mouvement intégré)	N° Réf. 8149
ELS-VP 100 (avec capteur de mouvement intégré)	N° Réf. 8150
ELS-VF 60 (avec régulation électronique automatique en fonction de l'hygrométrie)	N° Réf. 8161
ELS-VF 60/35 (avec régulation électronique automatique en fonction de l'hygrométrie)	N° Réf. 8163

1.3 Caractéristiques techniques

- Vitesses de ventilation possibles: **100/60/35 m³/h**
- Classe d'isolation: **II**
- Protection: : **IP X5**
- Installation possible dans le volume 1 des pièces d'eau. En France, **dans le volume 2 selon NF C 15-100.**
- Moteur économique haut rendement avec roulements à billes, sans entretien: **230 V/50 Hz**
- Témoin d'encrassement du filtre
- Filtre permanent: **classe G 2**

CHAPITRE 2

INFORMATIONS GÉNÉRALES

2.0 Informations importantes

Il est important de bien lire et respecter l'ensemble des prescriptions suivantes pour le bon fonctionnement de l'appareil et la sécurité des utilisateurs. **L'alimentation électrique doit être maintenue hors tension jusqu'à la mise en place du ventilateur !** Conserver la notice, ainsi que les accessoires et visserie, dans le boîtier ELS après sa mise en place et l'obturer, jusqu'au montage du ventilateur, avec le cache de protection en carton fourni. Conserver la notice à proximité de l'appareil. Ce document doit être remis en mains propres à l'utilisateur (locataire/propriétaire) à la mise en service.



2.1 Précautions et consignes de sécurité

Le symbole ci-contre indique une consigne de sécurité. Toutes les consignes de sécurité, ainsi que les symboles, doivent impérativement être respectés, afin d'éviter tout danger.

2.2 Demande de garantie – Réserves du constructeur

En cas de non-respect des indications suivantes, toute demande de remplacement ou de réparation à titre gratuit sera déclinée. Il en sera de même pour toute implication de responsabilité du fabricant.

L'utilisation d'accessoires et d'équipements qui ne sont directement fournis ou conseillés par Helios n'est pas permise. Nous déclinons toute responsabilité en cas de défaut consécutif à leur utilisation.

2.3 Réglementation – Normes

Cet appareil est conforme aux directives CE en vigueur le jour de sa fabrication sous réserve d'une utilisation appropriée.

2.4 Réception de la livraison

Dès réception, vérifier l'état et la conformité du matériel commandé. En cas d'avaries, des réserves doivent être portées sur le bordereau du transporteur. Elles doivent être précises, significatives, complètes et confirmées par lettre recommandée au transporteur. Attention le non-respect de la procédure peut entraîner le rejet de la réclamation.

2.5 Stockage

Pour un stockage de plus longue durée, se conformer aux instructions suivantes, pour éviter toutes détériorations préjudiciables:

Protection des parties métalliques avec un produit anticorrosion, protection du moteur avec un emballage étanche à l'air et la poussière (sac en matière synthétique contenant des sachets deshydrateurs et un indicateur d'humidité). Le matériel est à stocker dans un endroit abrité de l'eau, exempt de variation de températures et de vibrations.

En cas de stockage sur plusieurs années entraînant une immobilisation du moteur, il faut effectuer un contrôle des roulements et éventuellement les changer avant la mise en service. De plus, procéder à un contrôle électrique, selon les directives VDE 0701 et VDE 0530.

En cas de réexpédition (surtout sur de grandes distances), vérifier que l'emballage est bien approprié aux conditions de transport.

Les dommages dus à de mauvaises conditions de transport ou de stockage, à une utilisation anormale sont sujets à vérification et contrôle et entraînent la suppression de notre garantie.

2.6 Domaine d'utilisation

Ces appareils sont conçus pour la ventilation des locaux d'habitation et plus particulièrement des sanitaires et cuisine, conformément à la norme DIN 18017, T.3. Toutes les unités de ventilation ELS sont compatibles avec l'ensemble des boîtiers ELS, à montage apparent ou encastré.

En cas de fonctionnement dans des conditions extrêmes, comme par exemple avec une humidité élevée, des phases d'arrêt longues, un encrassement important, un usage intensif lié aux conditions climatiques (par exemple, une température ambiante > 40° C) ou soumis à des contraintes techniques et électroniques, une demande d'informations complémentaires et une homologation de mise en service sont requises, les modèles de série n'étant pas prévus pour cet usage. Le ventilateur complet est classé IPX5 (protection contre les jets d'eau), classe d'isolation II et peut être installé, dans certains pays, dans le volume 1 des pièces d'eau, conformément à la norme VDE 0100 partie 70.

(En France, installation dans le volume 2 conformément à la norme NF C15-100).

Tout usage en dehors du domaine d'utilisation n'est pas autorisé!

2.7 Performances

Un montage conforme aux règles de l'art, un conduit de refoulement correctement réalisé et une amenée d'air suffisante permettent d'atteindre les performances prévues.

En cas de présence d'un foyer avec conduit de fumée dans une pièce ventilée, veiller à amener une quantité d'air comburant suffisante pour toutes les conditions d'utilisations (précisions supplémentaires à demander à l'installateur ou au ramoneur).

Un montage non conforme ou des conditions d'utilisation particulières peuvent entraîner une réduction des caractéristiques de l'appareil. Selon la norme DIN 18017, T. 3, les influences atmosphériques et l'utilisation simultanée de tous les ventilateurs ne doivent pas engendrer d'écarts de débit de plus de 15 % par rapport au débit d'air initialement prévu. Les données acoustiques sont indiquées en puissance sonore LWA pondérée en dB(A) (conformément à la norme DIN 45 635 T.1). Les données en pression sonore pondérée LPA dépendent des caractéristiques spécifiques de la pièce. Celles-ci influencent de façon décisive le niveau sonore généré.

NOTEZ BIEN **Informations sur les conduits aérauliques des installations de ventilation avec conduits d'extraction collectifs.**

L'installation doit être réalisée selon la norme DIN 18017, T. 3. Le réseau aéraulique est composé des branches de raccordement des ventilateurs et du conduit d'extraction collectif (conduite principale). Le tronçon au dessus du raccord du dernier ventilateur est désigné comme conduit de rejet et doit traverser le toit vers l'extérieur.

Les conduits d'extraction doivent être étanches, rigides et en matière classe A selon DIN 4102 si plus de deux étages habitables. Ils doivent être réalisés ou isolés de manière à éviter toute condensation. Il faut prévoir des trappes d'accès étanches en nombre suffisant afin de pouvoir nettoyer facilement la conduite principale. Des simples trappes à visser ne sont pas autorisées.

Le conduit d'extraction collectif doit être droit, vertical et de section identique sur toute sa longueur. En cas de déviation de la conduite principale, il faut pouvoir prouver qu'elle répond aux exigences de la DIN 18017, T.3, section 3.1.3. Les mesures de la conduite principales doivent être effectuées avec tous les ventilateurs en grande vitesse. Les clapets de régulation sont proscrits.

Le diamètre de la conduite principale peut être déterminé avec le schéma du catalogue Helios.

Mais il faut tenir compte d'une perte de charge plus importante lorsque la longueur du tronçon de la conduite de rejet est > 1,5 m ou que la hauteur de chaque étage est > 2,75 m. Cette perte de charge doit être compensée par un diamètre plus important.

Pour le dimensionnement de l'installation, il est possible d'utiliser le programme Helios-ELS, disponible sur notre page Web à l'adresse: www.heliosventilatoren.de.

Il est possible de raccorder max. 3 ventilateurs ELS par étage sur une seule conduite d'extraction collective.

La ventilation d'autres pièces ne doit pas être effectuée avec le même ventilateur qui extrait l'air des salle de bain et WC. Rayon de courbure max., R = DN, sur la conduite de raccordement.

La réalisation et le montage de la ventilation monogaine doit répondre aux exigences acoustiques selon DIN 4109 (Bruit dans les bâtiments).

NOTEZ BIEN **2.8 Généralités**

Amenée d'air: chaque pièce à ventiler doit avoir une ouverture d'aération non obturable d'une section de 150 cm².

ATTENTION **2.9 Sécurité**

Les travaux d'entretien et d'installation doivent être réalisés par un électricien qualifié.

- Respecter la tension d'alimentation nominale indiquée sur la plaque signalétique.
- Respecter obligatoirement les caractéristiques techniques indiquées sur la plaque signalétique.
- L'indice de protection indiqué sur la plaque signalétique n'est valable qu'en cas d'installation conforme à cette notice de montage et d'une utilisation avec la façade fermée.

ATTENTION **2.10 Raccordement électrique**

Mettre impérativement l'appareil hors tension avant tous travaux d'entretien, de réglages ou l'ouverture du boîtier de raccordement! Le branchement électrique doit être réalisé, conformément aux schémas de raccordement, uniquement par un électricien qualifié. Respecter les indications figurant sur l'étiquette jaune à l'intérieur du boîtier.

Les normes et consignes de sécurité (par exemple DIN VDE 0100), ainsi que la norme NF C15 100 doivent impérativement être respectées. Un contacteur ou interrupteur de proximité avec un contact d'ouverture d'au minimum 3 mm (VDE 0700 T1 7.12.2 / EN 60335-1) est impérativement prescrit. La tension mesurée, ainsi que la fréquence doivent correspondre aux indications de la plaque de firme. L'arrivée de câble d'alimentation doit être réalisée pour éviter toute introduction d'eau éventuelle dans l'appareil. Ne jamais faire passer les câbles sur des arrêtes vives.

Les appareils sont classés IPX5 (contre les projections d'eau). D'autre part, ils répondent à la classe d'isolation II.

Le raccordement électrique s'effectue sur la boîte à bornes située dans le boîtier. Vérifier la concordance entre l'unité de ventilation choisie et le schéma de raccordement indiqué dans le boîtier. Dans les pièces borgnes, prévoir un fonctionnement en parallèle ou couplé avec l'éclairage (Exceptions: ELS-VF, ELS-VP).

L'alimentation électrique doit être maintenue hors tension jusqu'au montage du ventilateur !

2.11 Pièces de rechange**Filtre permanent de rechange ELF-ELS**

Filtre permanent, unité de vente : 2 pièces. Lavable.

N° Réf. 8190

Filtre de rechange pour bouche de reprise ELS-ZS (ventilation d'une seconde pièce)

Unité de vente = 5 pièces

N° Réf. 0557

NOTEZ BIEN 

Les filtres de rechange peuvent également être commandés sur www.ersatzluftfilter.de.

2.12 Conformité

Agrément du DIBt (Institut Technique allemand du Bâtiment): N° Z-51.1-193.

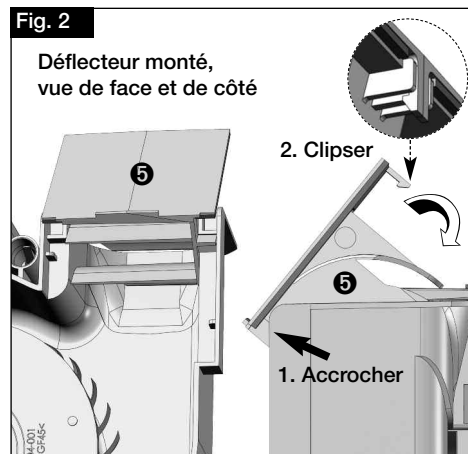
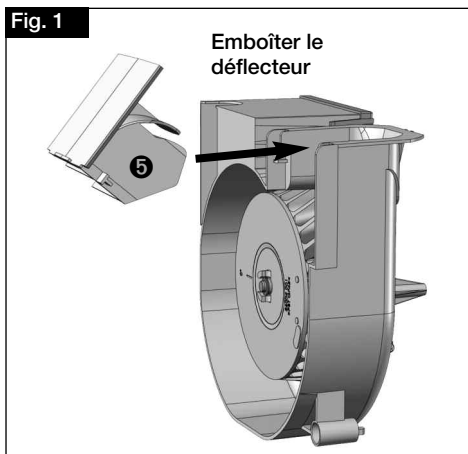
CHAPITRE 3

MONTAGE UNITE DE VENTILATION

3.0 Montage de l'unité de ventilation

Afin d'éviter tous dommages et salissures lors du transport ou sur le chantier, nous recommandons de ne retirer l'unité de ventilation de son emballage d'origine qu'au moment de l'installation. Ne pas procéder au montage si le boîtier apparent ou encastré est abîmé ou cassé et si l'unité de ventilation est tombée ou a été endommagée, car le bon fonctionnement de l'appareil n'est plus garanti. Le montage et la mise en service du ventilateur ne devrait se faire qu'après achèvement de tous les autres travaux et après nettoyage du chantier, afin d'éviter tout risque d'endommagement et de salissures du ventilateur.

3.1 Préparation de l'unité de ventilation ELS-V.. + kit déflecteur ELS-ARS (option)



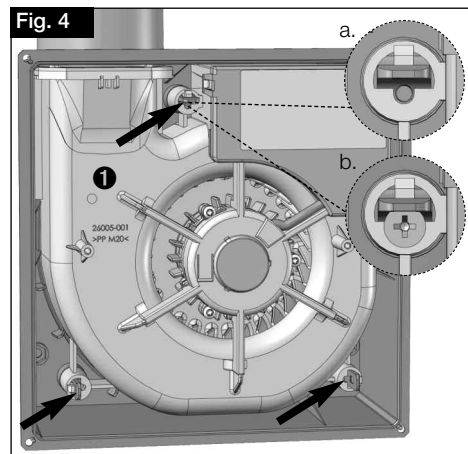
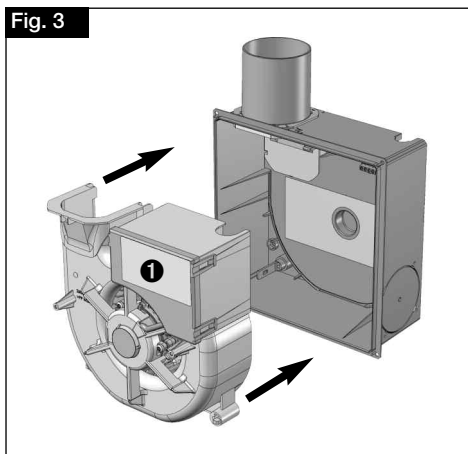
NOTEZ BIEN

Si les réglages usine doivent être modifiés sur l'ELS-VNC, il est possible de le faire **avant montage de l'unité de ventilation**, en codant l'interrupteur DIP se trouvant sur la carte électronique (voir page 11, paragraphe 5.4).

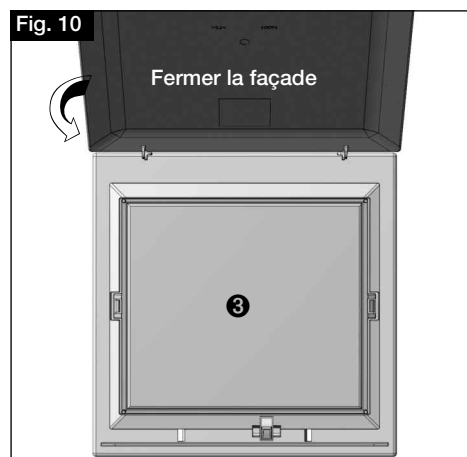
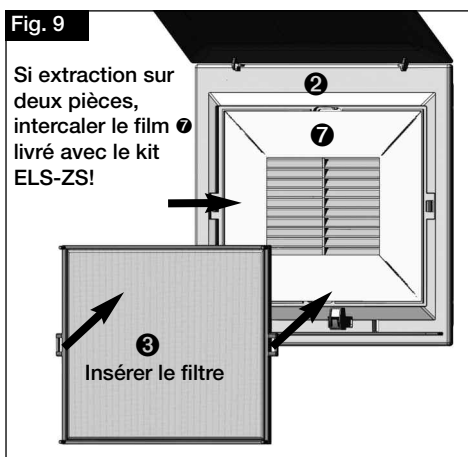
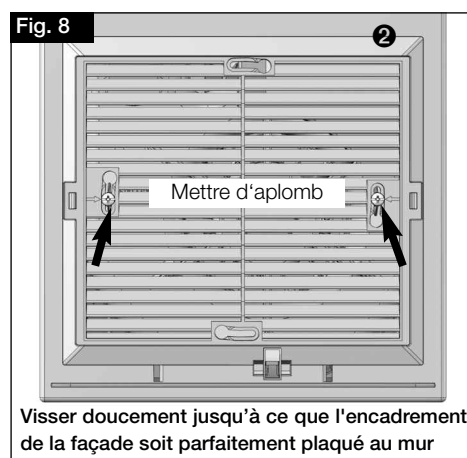
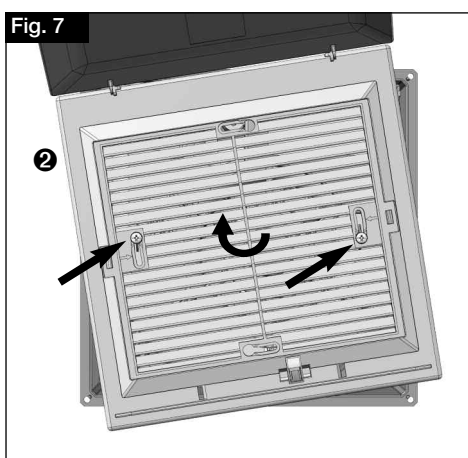
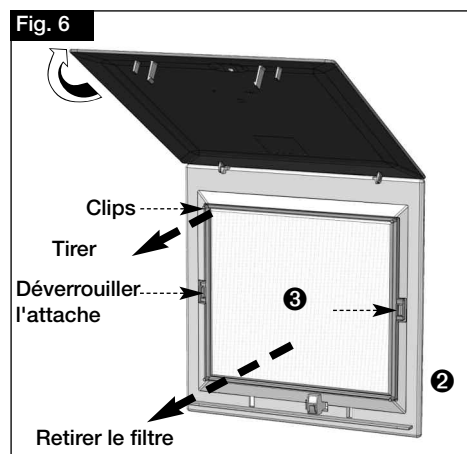
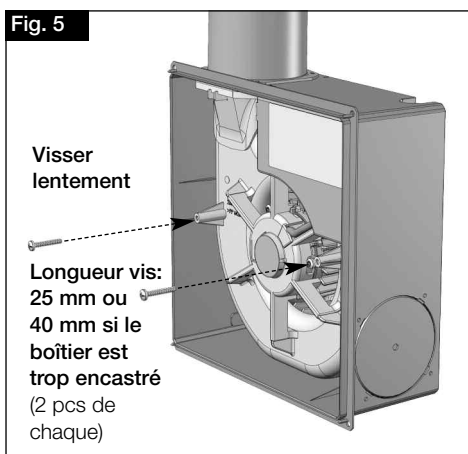
ATTENTION

Lors du montage, veiller à respecter les étapes suivantes :

1. **Mettre l'appareil hors tension.**
2. Vérifier que le bornier soit bien en place dans le boîtier et que le câble d'alimentation soit bien positionné.
3. Vérifier que le branchement électrique corresponde bien à l'unité de ventilation ❶ prévue en comparant les schémas de raccordement (voir étiquette jaune dans le boîtier).
4. Vérifier que le boîtier soit bien posé dans les règles de l'art, effectuer les modifications adéquates si nécessaire (voir notice de montage et d'utilisation du boîtier).
5. Retirer les saletés si nécessaire (plâtre, restes de mortier, poussières de chantier).
6. Vérifier que l'alimentation électrique corresponde bien à la tension et à la fréquence indiquée sur la plaque signalétique.
7. Tenir fermement la volute spiralée du ventilateur ❶ à deux mains, puis l'insérer dans le boîtier en veillant à positionner la sortie d'air du ventilateur face au clapet anti-retour (voir Fig. 3).
8. Pousser l'unité de ventilation ❶ en exerçant une pression égale des deux mains jusqu'à butée, puis avec une forte pression enclencher l'appareil dans le loqueteau prévu à cet effet. (voir fig. 4/a).
9. **En cas de montage plafonnier, verrouiller les 3 loqueteaux à l'aide de vis à tête fraisée (4x40 mm, fourniture client)** (voir Fig. 4/b).
10. A la fin du montage, s'assurer que la broche électrique est bien connectée par une légère pression sur la boîte à bornes.



3.2 Montage de la façade intérieure



ATTENTION ⚠

Le fonctionnement sans filtre n'est pas permis, sous peine d'encrasser l'appareil et l'ensemble du réseau. Le fonctionnement du clapet anti-retour peut être entravé par l'encrassement. Un nettoyage régulier permet d'éviter ce phénomène. Le non-respect de cette consigne entraîne la suppression de notre garantie.

NOTEZ BIEN 📖

Recommandations à destination de l'utilisateur

Nettoyer la façade avec un chiffon et de l'eau tiède savonneuse. Si nécessaire, l'encadrement entier peut être retiré. Pour ceci, il suffit de relever la façade et de dévisser les vis métalliques (Fig. 5, 6).

Mettre impérativement l'appareil hors tension avant de procéder au nettoyage

Particularités de montage – Alignement

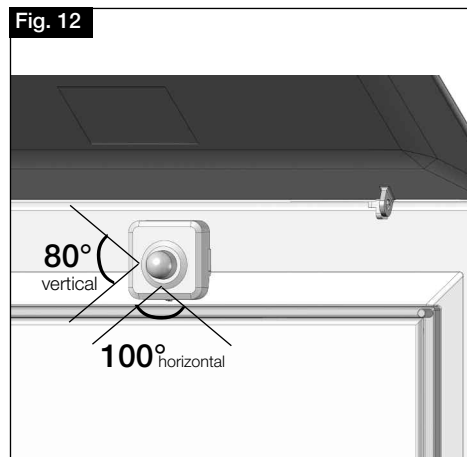
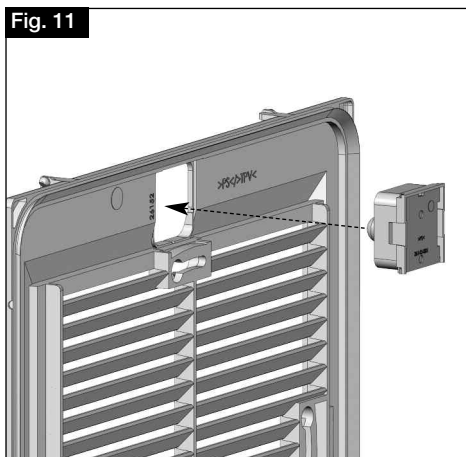
– Boîtier trop encastré:

Si le boîtier est trop encastré dans le mur, la façade peut être fixée avec les longues vis en plastique (fournie avec chaque façade, 2 vis de 25 mm et 2 vis de 40 mm).

3.3 Montage du détecteur de présence ELS-VP (option)

Champs d'action max. 5 m, angle de détection horizontal env. 100° et vertical env. 80° (voir Fig. 12).

Après avoir réalisé le montage de l'unité de ventilation dans le boîtier apparent ou encastré, passer la sonde dans l'ouverture prévue à cet effet dans l'encadrement de la façade, par l'arrière et la pousser jusqu'à butée (voir Fig. 11/12). Le logement de la sonde possède un guide permettant un positionnement correct et aisé. Avant de remettre l'encadrement, veiller à positionner correctement le câble de la sonde pour éviter tout pincement ou pression. Ensuite, monter et visser l'ensemble encadrement + façade sur le boîtier.



NOTEZ BIEN 

- Attention: ne pas laisser pendre l'encadrement de la façade au câble de la sonde.

Risque d'endommager la sonde et la carte électronique!

- Attention : la sonde contient un composant électronique sensible et ne doit en aucun cas être ouverte ou endommagée.

3.4 Montage de l'hygrostat ELS-VF. (option)

Après avoir réalisé le montage de l'unité de ventilation dans le boîtier apparent ou encastré, passer la sonde dans l'ouverture prévue à cet effet dans l'encadrement de la façade, par l'arrière et la pousser jusqu'à butée (voir Fig. 13/14). Le logement de la sonde possède un guide permettant un positionnement correct et aisé. Avant de remettre l'encadrement, veiller à positionner correctement le câble de la sonde pour éviter tout pincement ou pression. Ensuite, monter et visser l'ensemble encadrement + façade sur le boîtier.



NOTEZ BIEN 

- Attention: ne pas laisser pendre l'encadrement de la façade au câble de la sonde.

Risque d'endommager la sonde et la carte électronique!

- Attention : la sonde contient un composant électronique sensible et ne doit en aucun cas être ouverte ou endommagée.

CHAPITRE 4
MAINTENANCE
ENTRETIEN

SECURITE INCENDIE

ATTENTION

NOTEZ BIEN

NOTEZ BIEN

4.0 Recommandations destinées au personnel de maintenance

Un air pollué et humide peut entraver le bon fonctionnement de l'appareil. Nous recommandons un contrôle régulier du clapet anti-retour.

Pour les appareils équipés d'un dispositif de sécurité incendie, il convient de respecter les prescriptions de l'agrément.

Mettre impérativement l'appareil hors tension avant tous travaux d'entretien, de réglages ou l'ouverture du boîtier de raccordement! Le branchement électrique doit être réalisé, conformément aux schémas de raccordement ci-après, par un électricien qualifié.

Pour les modèles intégrant une minuterie et une temporisation, vérifier qu'elles s'enclenchent bien après 1 minute sous tension et qu'elles continuent de fonctionner quelques minutes encore après que l'appareil soit éteint.

4.1 Filtre permanent

Le ventilateur est équipé d'un filtre permanent, à grande surface, avec une capacité de rétention de poussières élevée, pour une durée d'utilisation prolongée.

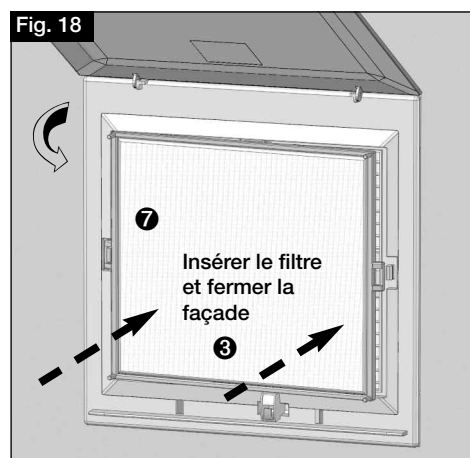
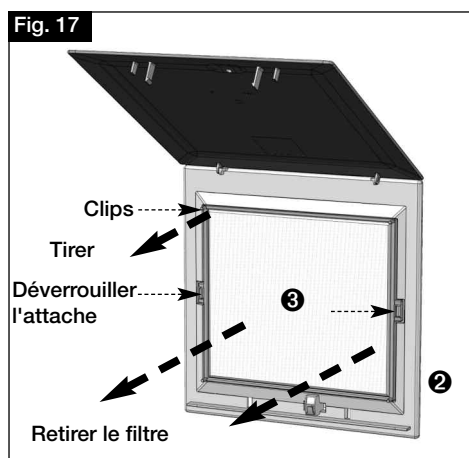
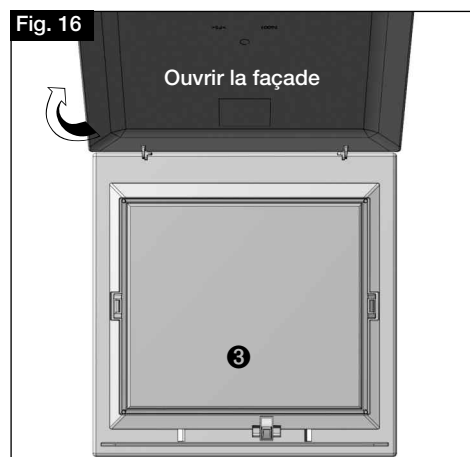
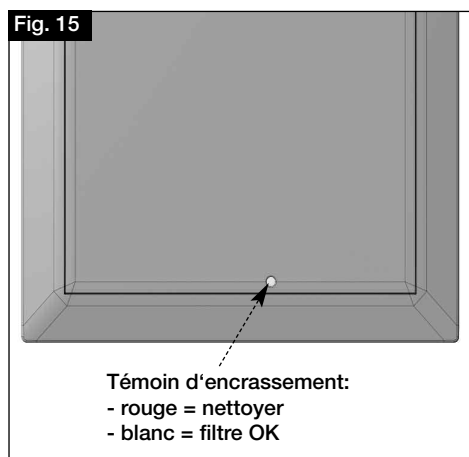
L'installateur doit informer l'utilisateur de la nécessité de vérifier périodiquement (par ex. tous les 6 mois selon le degré d'encrassement) l'état du filtre et de le nettoyer. Un filtre encrassé entraîne une perte de puissance du ventilateur et peut conduire à une surchauffe de l'appareil et à une panne.

Le filtre peut être lavé à l'eau chaude et au lave-vaisselle jusqu'à 60 °C. (). Si le filtre est endommagé, le remplacer par un nouveau (voir filtre de rechange).

– Témoin d'encrassement

Un témoin rouge sur la façade indique le degré d'encrassement du filtre permanent et donc la baisse de performance du ventilateur (voir Fig. 15).

– Changement du filtre



Le fonctionnement sans filtre n'est pas permis, sous peine d'encrasser l'appareil et l'ensemble du réseau.

Le fonctionnement du clapet coupe-feu peut être entravé par l'encrassement.

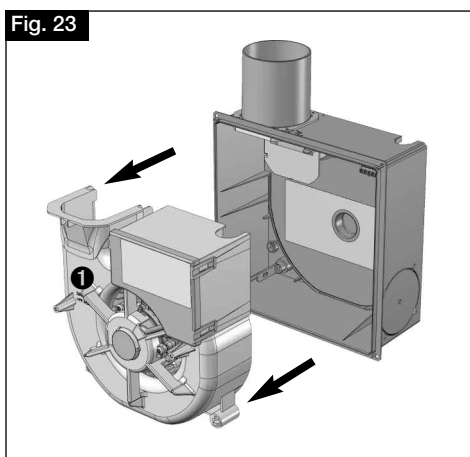
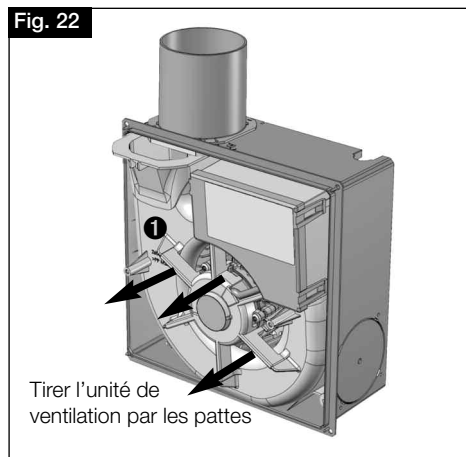
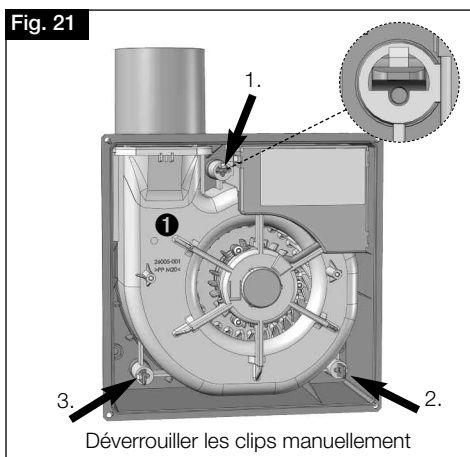
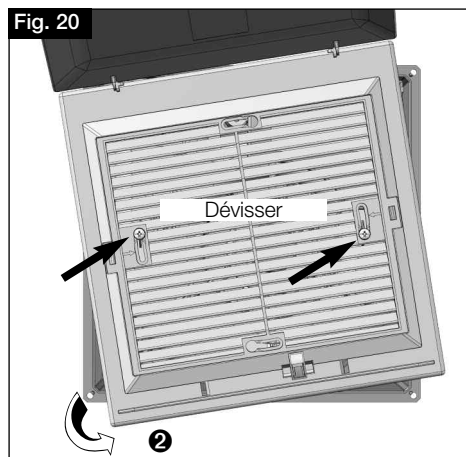
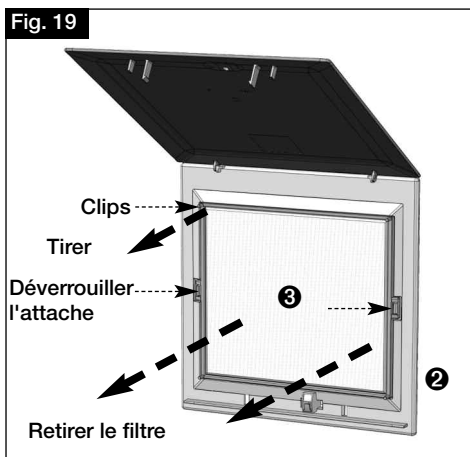
Le non-respect de cette consigne entraîne la suppression de notre garantie.

Placer le film pour l'extraction sur deux pièces sous le filtre.

4.2 Démontage de l'unité de ventilation

ATTENTION ⚠

Mettre impérativement l'appareil hors tension avant tous travaux d'entretien, de réglages ou l'ouverture du boîtier de raccordement !



NOTEZ BIEN ⓘ

4.3 Recommandations à destination des utilisateurs

Nettoyer la façade avec un chiffon et de l'eau tiède savonneuse. Si nécessaire, l'encadrement entier peut être retiré.

ATTENTION ⚠

Mettre impérativement l'appareil hors tension avant de procéder au nettoyage !

CHAPITRE 5

ELECTRONIQUE

ATTENTION 

IMPORTANT 

- 5.0 Ouverture de la boîte à bornes
La boîte à bornes n'est accessible qu'une fois l'unité de ventilation ❶ démontée !

Mettre impérativement l'appareil hors tension avant tous travaux d'entretien, de réglages ou l'ouverture du boîtier de raccordement ! Le branchement électrique doit être réalisé, conformément aux schémas de raccordement ci-après, par un électricien qualifié. Respecter les indications données à l'intérieur du boîtier.

Les consignes de sécurité et les normes en vigueur (par ex. DIN VDE 0100 ou C15-100) doivent être impérativement respectées.

Prescription norme EMV

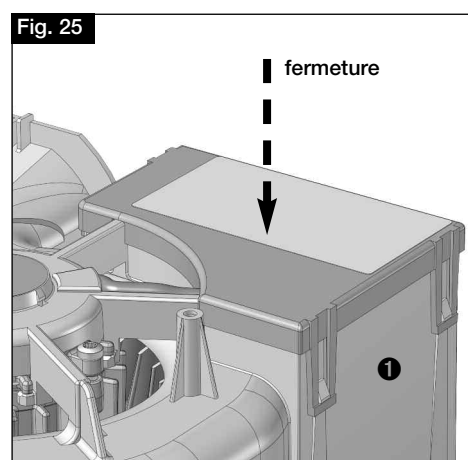
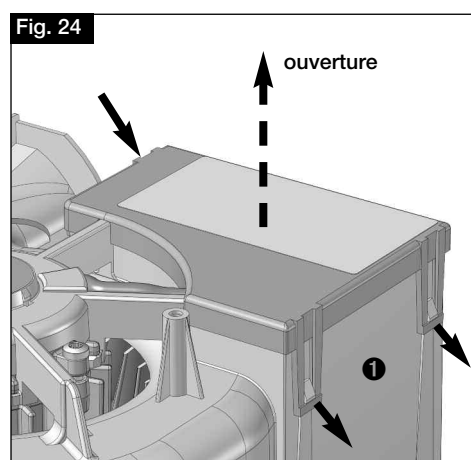
Information importante au sujet des interférences électromagnétiques.

Résistance aux perturbations, selon la norme DIN EN 55014-2, selon la forme de l'impulsion et son énergie, de 1000 V à 4000 V. En cas de présence de tubes fluorescents, répartiteurs de tension, lampes halogènes avec régulateur électronique et autres, ces valeurs risquent d'être dépassées. Dans ce cas, des mesures d'antiparasitage supplémentaires sont à prévoir sur site (segment L, C ou RC, diode de protection, varistores).

Ouverture de la boîte à bornes

Conseil: Ouvrir les clips sans forcer au risque de les casser.

La boîte à bornes n'est accessible qu'une fois l'unité de ventilation ❶ démontée !



- 5.1 Carte électronique

La carte électronique permet plusieurs modes de fonctionnement : ventilation à intervalles, temporisée, avec hygrostat, capteur de mouvement...

La platine est logée dans un compartiment étanche aux projections d'eau et est équipé d'un connecteur à broches pour le raccordement électrique sur le boîtier.

5.2 Unité de ventilation ELS-V..

Fonction: Ventilation par commande marche/arrêt, couplage possible avec l'interrupteur de l'éclairage ou un commutateur multi-étages

5.3 Unité de ventilation ELS-VN.. avec temporisation

Fonction: Temporisation intégrée avec démarrage différé de 45 secondes et temporisation à l'arrêt de 15 minutes environ, activation par commande marche/arrêt, par exemple avec l'interrupteur de l'éclairage.

5.4 Unité de ventilation ELS-VNC.. avec temporisation et intervalles de relance

Fonction: Temporisation intégrée et intervalles de relances programmables. Démarrage différé de 0 ou 45 secondes, temporisation possible de 6, 10, 15 ou 24 minutes, intervalles programmables de 4, 8, 12 ou 24 heures. Réglage via l'interrupteur DIP sur la carte électronique (Fig. 26 et 27). Mise en route par impulsion uniquement si démarrage différé = 0 secondes.

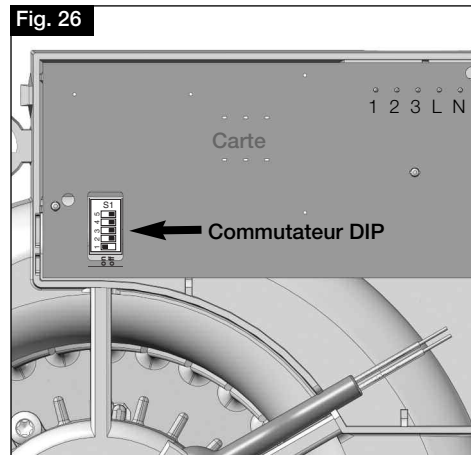


Fig. 27

		DIP-Schalter / Switch / Commutateur				
		1	2	3	4	5
Einschaltverzögerung Delayed start Démarrage temporisé	0 sec	off	—	—	—	—
	45 sec	on	—	—	—	—
Nachlauf / Einschaltzeit Run on time / Running time	6 min	—	off	off	—	—
	10 min	—	off	on	—	—
	15 min	—	on	off	—	—
Temporisation / Durée de fonctionnement	21 min	—	on	on	—	—
Intervallzeit, Einschaltdauer= Nachlaufzeit Interval time Running time = Run on time	0 Std	230V- auf Deaktivierungs-Eingang *				
	4 Std	—	—	—	off	off
	8 Std	—	—	—	off	on
Durée intervalle Durée de fonctionnement = Temporisation	12 Std	—	—	—	on	off
	24 Std	—	—	—	on	on

* 230V- auf Deaktivierungs-Eingang

Fonctionnement

La régulation électronique est conforme aux dernières normes (DIN, EMV) en vigueur et testée avant installation. Les fonctions suivantes sont intégrées:

1. Démarrage différé

Le ventilateur démarre au bout du temps programmé. Ainsi, en cas de marche/arrêt commun avec la lumière, on peut pénétrer un court instant dans la pièce, sans que le ventilateur ne se mette en route. Réglage d'usine : environ 45 sec.

2. Temporisation à l'arrêt

Une fois la lumière éteinte, le ventilateur continue de fonctionner et s'arrête automatiquement au bout du temps programmé. Réglage d'usine: environ 6 min.

3. Intervalles de relance

Le ventilateur dispose d'une minuterie de mise en route automatique programmable. Il s'arrête automatiquement à la fin de la temporisation programmée. La minuterie démarre après le dernier cycle de fonctionnement activé, elle n'est pas coupée par la fonction marche forcée. La commande marche forcée n'a aucune incidence sur la minuterie. Réglage d'usine : environ 4 h.

4. Modification des réglages d'usine

Les modifications doivent être effectuées avant montage de l'unité de ventilation. Si l'unité est déjà montée, la sortir du boîtier (voir point 4.2) et retirer le couvercle de la boîte à bornes (voir point 5.0).

5. Fonction automatique

Le fonctionnement automatique du ventilateur peut être désactivé par une entrée marche/arrêt externe (voir schéma de branchement).

5.5 Unité de ventilation ELS-VP.. avec capteur de mouvement intégré

Champs d'action max. 5 m, angle de détection horizontal env. 100 ° et vertical env. 80°

Fonction: Une cellule infrarouge enregistre la chaleur humaine. Si une personne pénètre dans le volume de détection, le capteur reconnaît la présence humaine et enclenche le ventilateur. Dès qu'il n'y a plus de mouvement détecté, le ventilateur passe en mode arrêt temporisé (réglage d'usine : 15 minutes). Tout nouveau mouvement dans l'intervalle de la temporisation entraîne un nouveau démarrage.

5.6 Unité de ventilation ELS-VF.. avec hygromstat électronique

Fonction: Fonction: Avec régulation électronique automatique en fonction de l'hygrométrie. Lorsque l'humidité relative de l'air ambiant dépasse 70% ou qu'elle augmente rapidement, le ventilateur est mis en route automatiquement. Toujours sur le grand débit pour les ventilateurs à 2 ou 3 vitesses. Le ventilateur s'arrête lorsque l'air ambiant revient à une humidité relative normale. Indépendamment de la commande par sonde hygrométrique, le ventilateur peut être mis en route par un interrupteur externe (éventuellement avec la lumière). Son démarrage sera différé de 45 secondes et l'arrêt temporisé d'environ 15 minutes.

NOTEZ BIEN **Fonctionnement**

La régulation électronique est conforme aux dernières normes (DIN, EMV) en vigueur et testée avant installation. Les fonctions suivantes sont intégrées:

1. Démarrage différé

Le ventilateur démarre au bout du temps programmé. Ainsi, en cas de marche/arrêt commun avec l'éclairage, on peut pénétrer un court instant dans la pièce, sans que le ventilateur ne se mette en route. Réglage d'usine : environ 45 sec.

2. Temporisation à l'arrêt

Une fois la lumière éteinte, le ventilateur continue de fonctionner et s'arrête automatiquement au bout du temps programmé. Réglage d'usine: environ 15 min.

3. Ventilation hygrométrique

Le microprocesseur électronique réagit à deux élévations du taux d'humidité distinctes : augmentation progressive normale et augmentation rapide.

– Taux d'humidité élevé (**augmentation progressive, normale**).

Lors d'une augmentation progressive normale de l'humidité (due par ex. au lavage, au séchage de vêtements, à la baisse de température), le ventilateur s'enclenche lorsque le taux d'humidité relative atteint 70 % et fonctionne jusqu'à atteindre une baisse d'environ 10 %, au minimum pendant 15 minutes.

– Commande aléatoire (**augmentation rapide**)

Lors d'une augmentation rapide de l'humidité (causée par ex. par la douche, le bain), le ventilateur s'enclenche avant d'atteindre le seuil de mise en route de 70 % d'humidité relative, afin d'évacuer rapidement et efficacement l'humidité excessive présente dans la pièce. De ce fait, plus de miroirs ou de murs recouverts de buée ; un climat sain (40-70 % d'humidité relative) est rapidement rétabli. Lorsque l'humidité relative a baissé d'environ 10 % - au plus tôt après 15 minutes - le ventilateur s'éteint.

4. Limitation de la durée de fonctionnement

Lors de présence d'humidité excessive prolongée (par ex. orages en été ou présence de linge humide dans la pièce) ou lors d'un manque de renouvellement d'air dû à des entrées d'air sous-dimensionnées ou obstruées, le ventilateur s'arrête automatiquement au bout de 7 heures de fonctionnement. Après un arrêt de 9 heures, le ventilateur s'enclenche cycliquement pendant 10 minutes et ce jusqu'à ce que l'humidité ait baissé d'environ 10 %.

5. Fonction spéciale : désactivation de la fonction hygrométrie

Il est possible de désactiver l'hygrostat (sauf pour les modèles à trois vitesses), voir schéma SS-881, 882 et 883.

6. Première mise en service

Si le taux d'hygrométrie n'est pas assez élevé lors de la première mise en service, le fonctionnement de l'unité de ventilation peut être testé comme suit :

Maintenir en dessous de la façade une serviette imbibée d'eau, la sonde va détecter une augmentation rapide de l'hygrométrie et le ventilateur se déclenchera au bout de 30 secondes.

Grâce au fonctionnement automatique selon l'hygrométrie de l'air, il se crée une synergie positive entre consommation d'énergie et extraction d'air humide. Les parois humides de condensation ainsi que le risque de développement de moisissures sont largement réduits.

NOTEZ BIEN **5.7 Dysfonctionnements**

La régulation électronique est conforme aux dernières normes (DIN, EMV) en vigueur et testée avant installation.

Si toutefois des dysfonctionnements devaient se produire, veuillez procéder comme suit :

- Vérifier les branchements électriques.
- Couper le courant au fusible principal puis remettre sous tension.
- Vérifier que l'apport d'air neuf dans le local est suffisant.
- Si la panne subsiste, renvoyer l'appareil au service après-vente Helios.

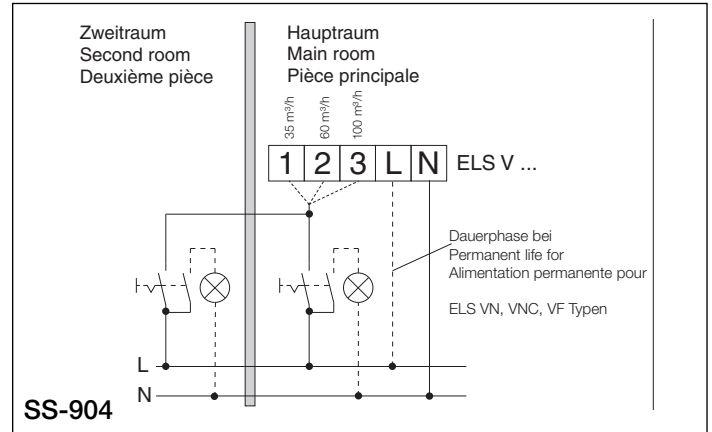
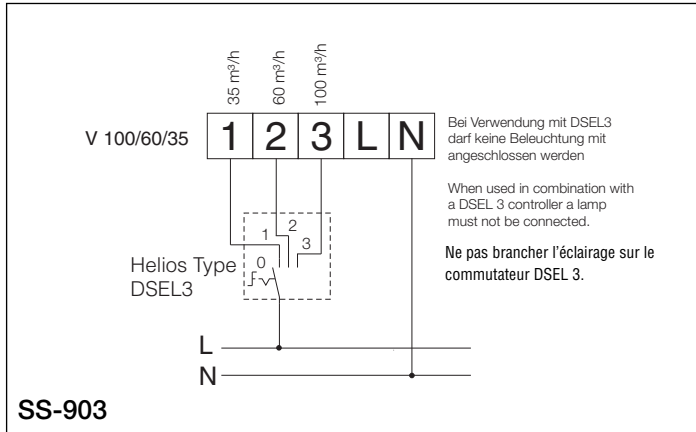
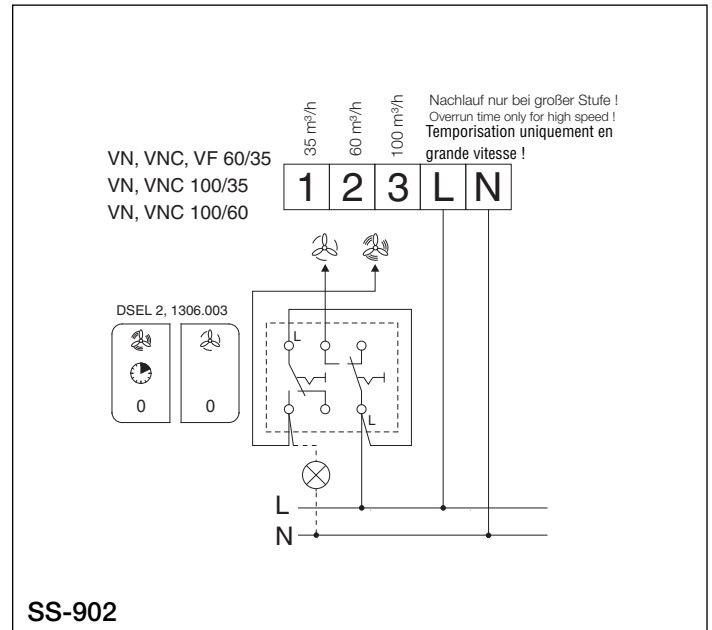
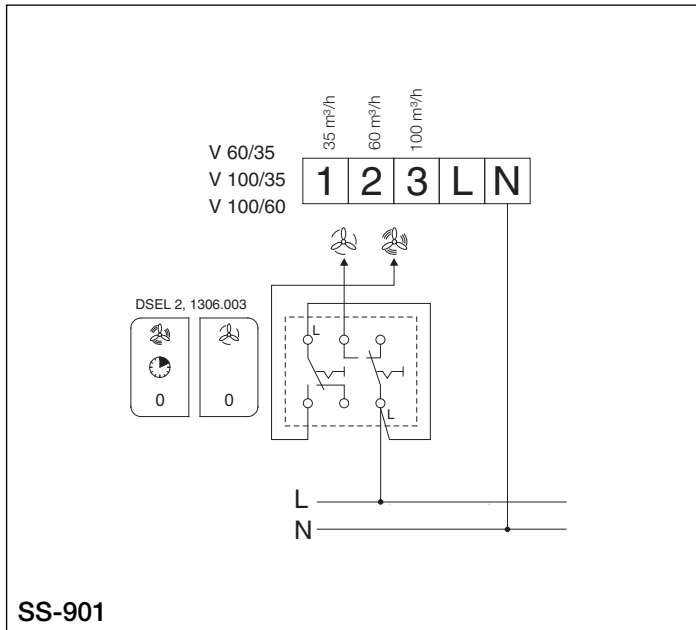
ATTENTION 

Ne tenter en aucun cas d'intervenir ou réparer à l'intérieur du boîtier de raccordement.

5.8 Schémas de branchement pour l'ensemble des types ELS-V... Cocher le schéma adéquat!

<p>V 60 SS-869</p> <p>2 60 m³/h</p>	<p>V 100 SS-870</p> <p>3 100 m³/h</p>	<p>V 60/35 SS-871</p> <p>2 60 m³/h 1 35 m³/h</p> <p>a) Retour tens.! Voir notice</p>	<p>V 100/35 SS-872</p> <p>3 100 m³/h 1 35 m³/h</p> <p>a) Retour tens.! Voir notice</p>	<p>V 100/60 SS-873</p> <p>3 100 m³/h 2 60 m³/h</p> <p>a) Retour tens.! Voir notice</p>
<p>V 100/60/35 SS-874</p> <p>3 100 m³/h a) Retour tens.! 2 60 m³/h Voir notice 1 35 m³/h</p>	<p>VN 60 SS-875</p> <p>2 60 m³/h</p>	<p>VN 100 SS-876</p> <p>3 100 m³/h</p>	<p>VN 60/35 SS-877</p> <p>2 60 m³/h 1 35 m³/h</p> <p>a) Retour tens.! Voir notice</p>	<p>VN 100/35 SS-878</p> <p>3 100 m³/h 1 35 m³/h</p> <p>a) Retour tens.! Voir notice</p>
<p>VN 100/60 SS-879</p> <p>3 100 m³/h 2 60 m³/h</p> <p>a) Retour tens.! Voir notice</p>	<p>VN 100/60/35 SS-880</p> <p>3 100 m³/h 2 60 m³/h a) Retour tens.! 1 35 m³/h Voir notice</p>	<p>VNC 60 SS-881 VF 60</p> <p>2 60 m³/h</p> <p>b) Marche forcée c) Désactiver auto.</p>	<p>VNC 100 SS-882 VF 100</p> <p>3 100 m³/h</p> <p>b) Marche forcée c) Désactiver auto.</p>	<p>VNC 60/35 SS-883 VF 60/35</p> <p>2 60 m³/h 1 35 m³/h</p> <p>a) Retour tens.! Voir notice b) Marche forcée c) Désactiver auto.</p>
<p>VNC 100/35 SS-884 VF 100/35</p> <p>3 100 m³/h 1 35 m³/h</p> <p>a) Retour tens.! Voir notice b) Marche forcée c) Désactiver auto.</p>	<p>VNC 100/60 SS-885 VF 100/60</p> <p>3 100 m³/h 2 60 m³/h</p> <p>a) Retour tens.! Voir notice b) Marche forcée c) Désactiver auto.</p>	<p>VNC 100/60/35 SS-886 VF 100/60/35</p> <p>3 100 m³/h 2 60 m³/h 1 35 m³/h</p> <p>a) Retour tens.! Voir notice b) Marche forcée</p>	<p>VP 60, 100 SS-887 VPC 60, 100</p> <p>"P" = "PC" = d) Eclairage</p>	<p>VP 60/35 SS-888 VP 100/35</p> <p>1 35 m³/h</p> <p>Fonction P en GV: a) Retour tens.! Voir notice b) Marche forcée d) Eclairage</p>
<p>VP 100/60 SS-889</p> <p>2 60 m³/h</p> <p>Fonction P en GV: a) Retour tens.! Voir notice b) Marche forcée d) Eclairage</p>	<p>VP 100/60/35 SS-959</p> <p>1 35 m³/h 2 60 m³/h</p> <p>Fonction P en GV: a) Retour tens.! Voir notice b) Marche forcée d) Eclairage</p>	<p>Notes de bas de page</p> <p>a) En cas de branchement des bornes 1-2-3, il y aura un retour de tension sur la borne non alimentée. L'éclairage doit être commandé par un interrupteur bipolaire.</p> <p>b) Pour les modèles VN, VNC, VF, VP, il est possible de forcer manuellement la mise en route sur la vitesse réglée.</p> <p>c) Les fonctions suivantes peuvent être désactivées: modèles VNC = intervalle de relance, modèles VF = sonde hygrométrique.</p> <p>d) La commande de l'éclairage doit être séparée de la ventilation.</p>		

5.9 Schéma de branchement pour ELS-V..

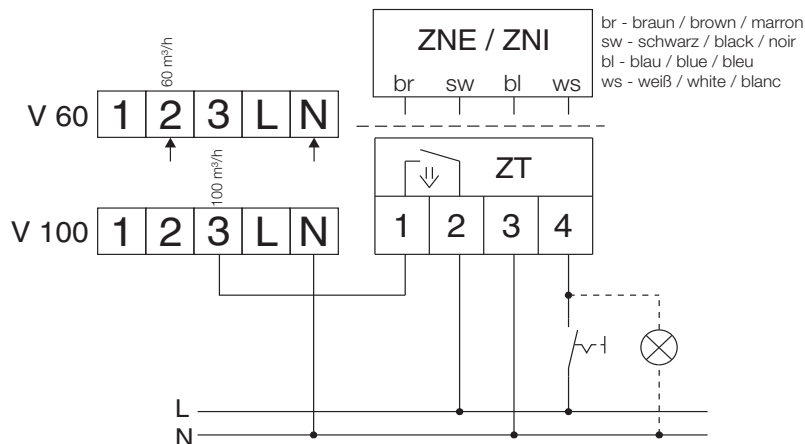


Vorsicht !! Attention !!

Externer ZNE/ZNI dürfen nur bei eintourigen V-Ventilatoreinsätzen V 60 und V 100 eingesetzt werden. Beim Einsatz des ZNE/ZNI/ZT mit mehreren Lüftern, muß pro Lüfter ein separater ZNE/ZNI/ZT eingesetzt werden. Direkte Parallelschaltung von mehreren Lüftern ist nicht erlaubt.

External ZNE/ZNI timer may only be connected on ELS-V fans V 60 and V 100 with one speed. If used in combination with a number of fans, each fan needs its own ZNE/ZNI/ZT timer. The wiring of ELS-V fans in parallel is not permitted.

L'utilisation d'une minuterie ZNE/ZNI est limitée aux modèles à une vitesse V 60 et V 100. Utiliser une minuterie ZNE/ZNI/ZT par chaque ventilateur en fonctionnement. La commande directe en parallèle de plusieurs ventilateurs n'est pas autorisée.





DIE MARKE DER PROFIS

Conservez cette notice à proximité de l'appareil ! N° 19 102.002/09.10

www.heliosventilatoren.de

Service und Information

D HELIOS Ventilatoren GmbH & Co · Lupfenstraße 8 · 78056 VS-Schwenningen
CH HELIOS Ventilatoren AG · Steinackerstraße 36 · 8902 Urdorf / Zürich
A HELIOS Ventilatoren · Postfach 854 · Siemensstraße 15 · 6023 Innsbruck

F HELIOS Ventilateurs · Le Carré des Aviateurs · 157 av. Charles Floquet · 93155 Le Blanc Mesnil Cedex
GB HELIOS Ventilation Systems Ltd. · 5 Crown Gate · Wyncolls Road · Severalls Industrial Park · Colchester · Essex · CO4 9HZ